

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Indemnité complémentaire service civique**

La mission de service civique d'ambassadeur du tri arrive à son terme le 19 août.

Le Président propose d'attribuer une indemnité complémentaire de 800 € pour toute la période des 6 mois.

Il sera procédé à 2 versements : un de 400 € en juillet et un de 400€ en août.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Rémunération des animateurs de centre de loisirs**

Le Président est autorisé à signer les contrats d'engagement éducatifs utiles à l'organisation des centres de loisirs.

Le tarif de rémunération des animateurs BAFA sera de 38€/jours

Le tarif de rémunération des animateurs non BAFA sera de 32€/jours

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc", written over a horizontal line.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 54 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

- **Objet : Les services périscolaires :**
- **Approbation du règlement de service**

Le Président procède à la lecture du règlement qui est amendé suivant les remarques formulées.

Le règlement est annexé à cette délibération.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 46 Abstentions : 7

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISSLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISSLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

▪ **Objet : Ecole de Musique et des arts : Rentrée musicale 2012/2013**

- **Tarifs**

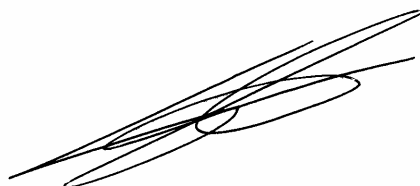
Le Président porte à connaissance la grille tarifaire 2012/2013 de l'école de musique et des arts en ajoutant 2 % à la grille de 2010/2011.

Sont Compris dans cette grille les nouvelles activités artistiques proposées (Art graphique, Théâtre)

Ceux-ci sont approuvés à la majorité.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



**Adopté par le Conseil communautaire du 05 juillet 2012**

**Tarifs Ecole de Musique et des Arts**

Année 2012 – 2013 avec + 2%	<i>Tarifification mensuelle 2012/2013 – Ecole de musique de la Codecom de Void</i> <i>10 mois/an, facturés en 5 bimestres</i>			
<b>Activités</b>	<b>Habitants de la Codecom de Void (*1)</b>		<b>Habitants hors Codecom</b>	
<b>Cycle de sensibilisation</b> (6 élèves minimum)	<b>Enfants</b>	<b>Adultes</b>	<b>Enfants</b>	<b>Adultes</b>
<i>Atelier d'éveil</i>	14.46		17.36	
<i>Atelier découverte</i>	21.69		26.03	
<b>Pratique instrumentale et Formation musicale</b> <i>Flûte traversière, clarinette, violon, violoncelle, guitare, trompette, trombone, tuba, saxophone, piano, accordéon, batterie et chant</i>				
1 élève inscrit	57.86	69.44	69.44	83.33
2 élèves ou activités	46.28	55.54	55.54	
3 élèves ou activités	40.50	48.60	48.60	
<b>Pratique d'ensemble</b> (6 élèves minimum) <i>Orchestre à vent, théâtre musical, musiques actuelles, chorales adultes et enfants</i>				
élèves <b>non inscrits</b> à la pratique instrumentale	11.26	13.51	13.51	16.21
élèves <b>inscrits</b> à la pratique instrumentale dans notre école de musique	Compris dans le tarif de pratique instrumentale			
<b>Location d'instrument</b>	7.86	9.43	9.43	11.32
<b>Nouvelles activités artistiques</b>				
<b>Atelier Théâtre</b>	11.26	13.51	13.51	16.21
<b>Atelier Arts Graphiques</b>	11.26	13.51	13.51	16.21
*(1) Y compris le personnel et les enfants du personnel de la codecom non domicilié sur le territoire de la Codecom				

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISSLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISSLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

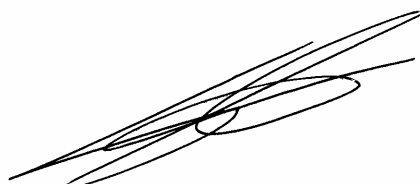
**- Objet : Barèmes d'abattements 2012/2013 sur le tarif de l'école de Musique et des arts**

Ce barème d'abattement s'applique comme les années précédentes :

- Sur le tarif de pratique instrumentale et de formation musicale
- Sur l'ensemble des tarifs des ateliers collectifs
- Pour les enfants et les adultes de la Codecom du Canton de Void
- Les tranches appliquées ont été réévaluées suivant les indicateurs des services fiscaux (+5%)

Revenu fiscal de référence / part	Abattement sur les tarifs
< 4 921 €	50 %
de 4 921 à 5 534 €	40 %
de 5 535 à 6 148 €	30 %
de 6 149 à 6 765 €	20 %
de 6 766 à 7 380 €	10 %
≥ 7 381 €	0 %

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.  
Pour copie conforme,  
Le Président, Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE 75  
 Département de la MEUSE 48  
 5  
 Nombre de membres en exercice 53  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de pouvoirs :  
 Nombre de suffrages exprimés :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DE  
 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
 L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
 Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

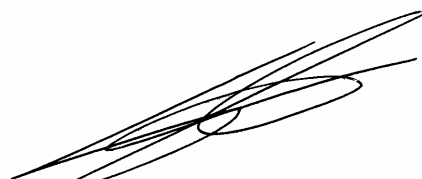
**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Tarifs des activités de loisirs artistiques**

Le Président propose l'approbation des tarifs ci-après pour la mise en place des activités de loisirs.

<b>Tarifs Vibr'Anim Arts</b>					
<b>Ateliers de Catégorie A</b>	<b>QF inférieur à 541 €</b>	<b>QF entre 541 € et 626 €</b>	<b>QF entre 627 € et 714 €</b>	<b>QF entre 715 € et 999 €</b>	<b>QF supérieur à 1000 €</b>
½ journée	4,70 €	5,00 €	5,30 €	5,60 €	5,90 €
½ journée avec repas	9,20 €	9,50 €	9,80 €	10,10 €	10,40 €
<b>Journée</b>	<b>7,90 €</b>	<b>8,40 €</b>	<b>8,90 €</b>	<b>9,40 €</b>	<b>9,90 €</b>
<b>Journée avec repas</b>	<b>12,40 €</b>	<b>12,90 €</b>	<b>13,40 €</b>	<b>13,90 €</b>	<b>14,40 €</b>
<b>ateliers de Catégorie B</b>	<b>QF inférieur à 541 €</b>	<b>QF entre 541 € et 626 €</b>	<b>QF entre 627 € et 714 €</b>	<b>QF entre 715 € et 999 €</b>	<b>QF supérieur à 1000 €</b>
½ journée	8,70 €	9,00 €	9,30 €	9,60 €	9,90 €
½ journée avec repas	12,20 €	13,50 €	13,80 €	14,10 €	14,40 €
<b>Journée</b>	<b>11,90 €</b>	<b>12,40 €</b>	<b>12,90 €</b>	<b>13,40 €</b>	<b>13,90 €</b>
<b>Journée avec repas</b>	<b>16,40 €</b>	<b>16,90 €</b>	<b>17,40 €</b>	<b>17,90 €</b>	<b>18,40 €</b>

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.  
 Pour copie conforme,  
 Le Président, Francis LECLERC




Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISSLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

Pouvoirs : PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISSLER Marie-Thérèse.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Tarification des services périscolaires 2012/2013 complément**

En complément à la délibération du 03 mai 2012, il convient de moduler ce tarif

	Fréquentation régulière prix unitaire	
	QF inférieur à 541 €	QF supérieur ou égal à 541 €
<b>Accueil du matin et du soir (forfait)</b>	0,90 €/h	1,00 €/h

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme, le Président, Francis LECLERC





REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

- **Ouvertures de postes**

Pour le bon fonctionnement de l'école de musique et des arts à compter de la rentrée 2012 il convient d'ouvrir les postes suivant le tableau annexé à la présente délibération.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

## Ouvertures de postes 2012/2013

Discipline	Nombre d'heures proposées pour l'année 2012 - 2013
éveil	2h00
découverte	1h00
chorale adultes et enfants	2h30
formation musicale	5h00
saxophone	2h30
clarinette	1h00
trompette	3h15
violon	5h45
violoncelle	1h00
guitare	7h30
piano	2h30
flûte	4h30
percussions batterie	4h00
cours de chant	1h30
Théâtre musical	1h00
musiques actuelles	2h00
orchestre à vent	1h00
<b>Accordéon</b>	<b>1h00</b>
<b>Atelier Théâtre</b>	<b>1h00</b>
<b>Atelier Art Graphique</b>	<b>1h00</b>
<b>Total</b>	<b>51h00</b>

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Accès à une plateforme de dématérialisation des marchés publics**

Le Président porte à connaissance des élus l'offre la mieux placée pour l'accès à une plateforme de dématérialisation des marchés publics permettant un nombre illimité en matière de procédure et de collectivité afin que toutes les communes et syndicats puissent bénéficier de cette plateforme.

Le Président est autorisé à signer cette offre pour un montant de 1 000€ HT.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE**

Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

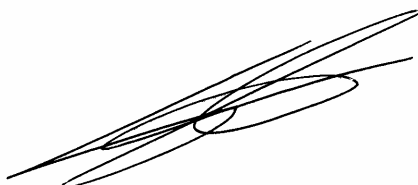
**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Convention avec la DGFIP pour TIPI et pour le prélèvement automatique**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012  
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

Pouvoirs : PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Fixation des tarifs des accueils de loisirs**

**En complément de la délibération du 03 mai 2012**

Il vous est proposé d'ajouter une rubrique dans la grille tarifaire de l'accueil de loisirs  
**Vibr'anim 11-15 ans et 15-18 ans** à compter de l'été 2012.

Tarifs Vibr'Anim 11-15 et 15-18		VACANCES D'ETE			
	QF inférieur à 541 €	QF entre 541 € et 626 €	QF entre 627 € et 714 €	QF entre 715 € et 999 €	QF supérieur à 1000 €
Sortie extérieure	6,50 €	7,25 €	8,00 €	8,75 €	9,50 €
Soirée	2,50 €	2,62 €	2,75 €	2,87 €	3,00 €

Approuvé à l'unanimité.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISSLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISSLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

➤ **Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des services périscolaires**

Dans le cadre de la mise en place (par transfert de compétences) et de la gestion des services périscolaires : garderie et cantine à compter de la rentrée 2012/2013 ;

Le conseil Communautaire décide de la création d'une régie de recettes.

Les tarifs sont votés annuellement par délibération.

Le Président est autorisé à prendre les arrêtés nécessaires.

Approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.  
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Convention de prestation de service avec la CAF de la Meuse pour les accueils de loisirs 2012 à compter du 01/01/2012**

Par arrêté préfectoral n°2011-2330 du 08 novembre 2011, les services périscolaires et les animations jeunesse (mercredis récréatifs, petites vacances) sont devenus compétence communautaire en plus des ALSH des vacances d'été. Ce qui entraîne de part les dispositions du CGCT, un transfert de fait des obligations et droits contractuels des Communes membres gestionnaires de la compétence antérieurement vers la Codecom.

Compte tenu de la période de transition nécessaire au transfert de cette compétence, entre le 01 janvier et le 05 juillet 2012, les accueils de loisirs avaient été déclarés auprès de la DDCSPP par les gestionnaires antérieurs :

- Fédération Vidusienne
- Mairie de Void-Vacon
- Mairie de Sorcy Saint Martin
- SIS de Saint Aubin

La prise en charge financière de ces activités par la Codecom est néanmoins effective dès le 01 janvier 2012, par le biais de convention de mise à disposition de services.

Il y a donc lieu que la prestation de service ordinaire de la CAF Meuse soit versée à la Codecom de VOID pour cette période.

Le Président est autorisé à signer tous les documents utiles.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISSLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISSLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Convention avec la DGFIP pour TIPI et pour le prélèvement automatique**

Le Président expose la nécessité de mettre en place une possibilité de paiement dématérialisé en ligne ou par prélèvement automatique aux redevables de nos services.

Le Président est autorisé à l'unanimité à signer avec la Direction Générale des Finances Publiques :

- la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
- la convention pour la mise en place du prélèvement automatique

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".



Nombre de membres en exercice : 75  
Nombre de membres présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 53

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID**

Contre : 0 Pour : 53 Abstentions : 0

Séance du 05 juillet 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr René CROZET.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 27/06/2012

Date de l'affichage : 10/07/2012

**Etaient présents les délégués titulaires :**

LEROUX Dominique, MAGDIAREK Noëlle, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, BERNARD Philippe, FURLAN Jacques, DORIDANT Franck, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ROLLINGER Pascale, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CROZET René, D'HABIT Daniel, MAZZIER Jean-Pierre, TE DUNNE Christophe, TOURET Bernard, LECLERC Francis, MOUROT Christophe, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, THIRIET Michèle, POUSSING Michèle, BERTRAND Marie-Claude, MASSON Marcel, ODINOT Didier, SUSSET Christine, KAISER Christiane, MULLER Philippe, BRACONNOT Bernadette, JANNOT André, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, LANOIS Vincent, SCHISLER Marie-Thérèse, GRISVARD Joël.

**Etaient excusés :** PIANA Michèle, LAURENT Daniel,

**Pouvoirs :** PAGLIARI Armand a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à AUER Régis, ANTOINE Philippe a donné pouvoir à POUSSING Michèle, GUETTIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Marcel MASSON, GENTER Bernard a donné pouvoir à SCHISLER Marie-Thérèse.

**Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative :** SANCHEZ José, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne

**Objet : Rectification de l'avenant marché Collecte et tri des ordures ménagères lot n°04 la collecte et le tri des bornes d'apport volontaire des papiers et emballages ménagers recyclables excepté le verre**

En raison d'une erreur de frappe lors de la rédaction de l'avenant du lot n°04 « la collecte et le tri des bornes d'apport volontaire des papiers et emballages ménagers recyclables excepté le verre » avec l'entreprise BARISIEN, le Président est autorisé à rectifier le montant saisi 83 000€ au lieu de 830 000€.

Approuvé à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,  
Francis LECLERC

